

# SFR devient le premier actionnaire de Neuf Cegetel

SFR se fait un peu plus de place dans Neuf Cegetel, premier opérateur alternatif français et troisième fournisseur d'accès à Internet du pays. La filiale de Vivendi a racheté les 5,8% d'actions mis en vente par Belgacom et Louis Dreyfus, actionnaire historique de Neuf, n'a pas exercé son droit de préemption.

SFR détient désormais 40,66% du groupe contre 35,13% pour Louis Dreyfus. Cette montée en puissance correspond en partie à la stratégie de Vivendi: permettre à SFR de se lancer sur le marché de l'ADSL le plus rapidement possible.

SFR s'appuiera naturellement sur le réseau fixe de Neuf Cegetel tandis que la base d'abonnés pourrait être fournie par le rachat de Tele2 France.

Pour autant, cette augmentation dans le capital ne veut pas dire prise de contrôle. Frank Esser, pdg de SFR a souligné qu'il ne souhaite pas acheter 100% de Neuf mais « *rester un actionnaire très fort* ».

Même tonalité de la part de Jean-Bernard Lévy, patron de Vivendi: « *Nous souhaitons nous renforcer dans une entreprise promise à une belle croissance* ».

Du côté de Louis Dreyfus, ce changement capitalistique n'est pas problématique. Comme le souligne *le Figaro*, avec 35,13%, il reste un actionnaire de référence. Et s'il n'a pas exercé son droit de préemption, c'est pour faciliter l'introduction en bourse de Neuf prévue cet automne. Elle nécessite en effet 20% de flottant.